

# Rapport d'activité 2015



# Sommaire

3	Préambule
4	Activités et organisation de Profelia
6	Assurance
8	Performance et placements

## Chiffres clés 2015

	2015	2014
Fortune totale (bilan) en CHF	<b>558,7 mio</b>	542,0 mio
Performance brute des placements	<b>0,2 %</b>	7,5 %
Nombre d'assurés actifs	<b>3'012</b>	2'839
Nombre de pensionnés	<b>848</b>	801
Montant des pensions et prestations versées en CHF	<b>38,2 mio</b>	36,5 mio
Montant des cotisations et prestations d'entrée en CHF	<b>56,8 mio</b>	64,0 mio
Nombre de caisses communes	<b>1</b>	1
Nombre de caisses autonomes	<b>13</b>	13
Nombre d'employeurs	<b>63</b>	56

# Préambule

Profelia a poursuivi sa progression en 2015 avec un nombre d'assurés actifs qui atteint 3012 personnes au 31 décembre. Avec 848 pensionnés, le rapport entre les actifs et les pensionnés demeure stable à 3,55 actifs pour 1 pensionné (3,54 en 2014).

Après trois bonnes années, 2015 a été difficile pour les placements de Profelia avec une performance proche de 0%. En effet, l'année a débuté de manière brutale avec l'annonce par la BNS, le 15 janvier 2015, de l'abandon du taux plancher de l'euro par rapport au franc suisse. Le reste de l'année a été marqué par une grande volatilité liée au contexte international tendu, que ce soit en Grèce, au Moyen-Orient ou sur les marchés des matières premières, du pétrole en particulier. Dans cette situation, les degrés de couverture des caisses de prévoyance de Profelia diminuent sensiblement.

Malgré ce contexte perturbé, Profelia a poursuivi l'adaptation de ses prestations afin de répondre

à l'évolution des besoins de sa clientèle. Le règlement de prévoyance a ainsi été modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec, entre autres, les adaptations suivantes :

- Le maintien du salaire assuré en cas de baisse du taux d'activité ou de congé non payé est désormais possible ;
- Les rachats peuvent être comptabilisés séparément de l'avoir de vieillesse et être remboursés intégralement au décès ;
- Le délai pour le choix à la retraite entre la rente et le capital est ramené à un mois.

En s'appuyant sur des prestations de qualité et un conseil professionnel, Profelia entend poursuivre son développement en Suisse romande avec un accent particulier dans le canton de Fribourg.

Les comptes détaillés sont disponibles sur demande auprès de Profelia.

## Composition des organes

### Conseil de fondation

#### Président

Alain Feissli\* (dès le 01.01.2015, membre du conseil depuis le 01.01.2014)

#### Vice-président

Luc-Antoine Baehni\*\* (dès le 01.01.2015, membre du conseil depuis le 01.01.2011)

#### Membres

Corinne Andreutti\* (dès le 01.01.2015)  
Vincent Brodard\* (dès le 01.01.2015)  
Claire-Lise Bullot\* (dès le 01.01.2015)  
Dimitri Djordjèvic\*\* (dès le 01.01.2015)  
Viviana Marchetto Chorfi\*\* (dès le 01.01.2011)  
Georges Oberson\*\* (dès le 01.01.2015)

#### Représentant de Retraites Populaires

Eric Niederhauser

#### Secrétaire (hors Conseil)

Christophe Cavin

#### Expert agréé

GiTeC Prévoyance SA, Lausanne

#### Organe de révision

BDO SA, Epalinges

#### Gérante

Retraites Populaires, institution de droit public cantonal, dont le siège est à Lausanne

\* représentant(e) des assurés

\*\* représentant(e) des employeurs

# Activités et organisation de Profelia

## Fondation du secteur parapublic

Profelia est une fondation de prévoyance professionnelle spécialisée s'adressant aux entreprises parapubliques et publiques ainsi qu'aux sociétés privées prestataires de services pour ces deux secteurs. Lancée le 1<sup>er</sup> janvier 2009 par Retraites Populaires, Profelia est active sur toute la Suisse romande ainsi que dans les cantons bilingues.

La fondation propose aux employeurs un large choix de solutions pour organiser la prévoyance professionnelle de leur personnel. En effet, attachée au principe de la solidarité sectorielle, Profelia favorise le regroupement des entreprises issues d'un même secteur d'activité, au sein d'une caisse de prévoyance commune. Cette solidarité permet aux employeurs et assurés de bénéficier des synergies qui en découlent et de conditions financières de premier ordre.

Au 31 décembre 2015, 63 employeurs issus des secteurs public et parapublic, voire privé lorsqu'ils remplissent les conditions requises, sont affiliés à Profelia. Parmi eux, 50 se sont regroupés en une caisse commune pour la gestion de leur prévoyance professionnelle et 13 disposent d'une caisse autonome présentant un degré de couverture propre.

## Retraites Populaires, le partenaire idéal

La gestion de Profelia est exercée par Retraites Populaires. La fondation bénéficie ainsi de l'expérience et du savoir-faire d'une institution active depuis plus de 100 ans dans la prévoyance professionnelle et la gestion de caisses de pension. Profelia et ses clients profitent dès lors de nombreux avantages tels qu'une plate-forme de gestion complète à des coûts compétitifs ou la mise à disposition de l'expertise de nombreux spécialistes dans tous les domaines liés à la prévoyance professionnelle (finance, juridique, administration, immobilier, actuariat, communication, etc.).

Les compétences respectives du Conseil de fondation et de la gérante, Retraites Populaires, sont fixées en détail dans le règlement d'organisation et dans la convention de gérance.

## Retraites Populaires, chiffres clés 2015

Aujourd'hui, Retraites Populaires réunit 368 collaboratrices et collaborateurs, dont les qualités humaines, les compétences et l'éthique permettent :

- d'assurer 124'948 actifs et 61'134 pensionnés (assurance vie, prévoyance professionnelle et gestion d'institutions de prévoyance) ;
- d'assurer, dans le cadre de la prévoyance professionnelle, près de 2700 entreprises et institutions ;
- de gérer un parc immobilier comprenant près de 14'000 places de stationnement et près de 12'700 appartements ;
- de gérer des fonds d'une valeur de 22,6 milliards de francs.

## Affiliation et plans de prévoyance

Profelia comprend deux types de caisses de prévoyance distincts :

- les caisses destinées à des employeurs issus d'un même domaine d'activité et affiliés de manière commune (ci-après caisse commune) ;
- les caisses destinées à des employeurs affiliés de manière autonome. Dans ce cas, chaque caisse est propre à un employeur (ci-après caisse autonome).

Profelia propose des plans de prévoyance modulables permettant non seulement de garantir les prestations de la prévoyance obligatoire prévues dans la LPP, mais également d'aller au-delà.

## Organisation

### Statut légal

Profelia est une fondation de prévoyance collective de droit privé avec personnalité morale.

Elle a pour but d'instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution, une prévoyance contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en faveur des salariés des employeurs affiliés ainsi que de leurs proches et survivants.

Ses activités sont régies par les « Statuts de la fondation » du 12 décembre 2008, le « Règlement de prévoyance professionnelle » du 1<sup>er</sup> janvier 2016, ainsi que le « Règlement d'organisation » du 10 décembre 2015.

Profelia est enregistrée dans le registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

### Réassurance

Profelia a conclu un contrat de réassurance avec PKRück compagnie d'assurance pour la prévoyance professionnelle SA pour couvrir les conséquences économiques de l'invalidité et de décès.

### Loyauté dans la gestion de fortune et rétrocessions

Le comportement des responsables des caisses de pension doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes.

Consciente de ses responsabilités, Profelia a adopté des dispositions applicables en matière de loyauté qui sont conformes aux dispositions légales ainsi qu'à la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) par rapport à la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle.

Gérante de Profelia, Retraites Populaires a pris toutes les mesures nécessaires à la bonne application des dispositions légales en matière d'intégrité et de loyauté. Elle s'est également engagée à respecter les principes édictés dans la Charte ASIP.

En outre, Profelia ainsi que sa gérante adhèrent aux « Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes ».

La gérante s'est, en tout temps, soucieuse du bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. Ces rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client et le mandant, respectivement, perçoivent les montants qui leur sont dus.

### Charte d'investissement responsable

Afin de matérialiser son engagement à long terme envers ses assurés, pensionnés, employeurs affiliés, partenaires et la société en général, Profelia a rédigé sa Charte d'investissement responsable. Cette Charte définit les principes généraux qui sont appliqués aux avoirs mobiliers et immobiliers sous gestion.

# Assurance

Effectif	31.12.2015	31.12.2014
<b>Actifs</b>	<b>3'012</b>	<b>2'839</b>
<b>Pensionnés</b>	<b>848</b>	<b>801</b>
- retraités	464	439
- invalides	119	101
- conjoints/partenaires enregistrés survivants	229	224
- enfants	36	37
<b>Total des assurés</b>	<b>3'860</b>	<b>3'640</b>
<b>Total des employeurs</b>	<b>63</b>	<b>56</b>
Ratio actifs/pensionnés	3,55	3,54

Prestations (en CHF)	31.12.2015	31.12.2014
Rentes de retraite	12'750'811	11'919'236
Rentes de survivants	3'815'288	3'779'893
Rentes d'invalidité	1'317'087	1'148'955
Prestations en capital à la retraite	1'490'368	1'608'250
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	835'499	407'307
Prestations extra-réglementaires	693'571	1'122'487
Prestations de libre passage en cas de sortie	15'739'145	13'765'757
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	1'571'847	2'785'760
<b>Total</b>	<b>38'213'616</b>	<b>36'537'645</b>

**Cotisations et prestations d'entrée** (en CHF)

	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>	<b>35'712'530</b>	<b>37'577'168</b>
Cotisations des salariés	12'433'564	11'759'067
Cotisations de l'employeur	17'735'838	16'565'210
Primes uniques et rachats	1'421'579	3'443'008
Cotisations assainissement salariés	936'949	1'277'313
Cotisations assainissement employeurs	1'130'223	1'561'385
Apports fortune libre entreprises	188'869	1'444'510
Apports dans la réserve de contribution de l'employeur	1'848'260	1'519'967
Subsides du fonds de garantie	17'249	6'708
<b>Prestations d'entrée</b>	<b>21'120'193</b>	<b>26'446'952</b>
Apports de libre passage	20'694'144	25'931'454
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	426'049	515'498
<b>Total</b>	<b>56'832'724</b>	<b>64'024'120</b>

**Frais d'administration**

Les frais d'administration de Profelia (hors frais de courtage) s'élèvent à CHF 1'217'839 en 2015. L'évolution par rapport à l'exercice 2014 (CHF 1'141'741) est directement liée à l'augmentation du nombre d'assurés.

Les frais d'administration par membre actif et pensionné sont pour leur part restés stables à CHF 316 en 2015.

**Provisions techniques**

Les provisions techniques, ou provisions actuarielles, sont principalement destinées à couvrir les risques liés à la longévité, à l'invalidité et au décès, et donc à renforcer la sécurité financière.

Le niveau des provisions techniques est conforme aux exigences du règlement actuariel et intègre 60 % du montant nécessaire pour compenser la baisse du taux d'intérêt technique de 3,5 à 3 %, qui interviendra au 31 décembre 2017.

## Performance et placements

L'année 2015 a été ponctuée par une série de turbulences qui ont à chaque fois conduit à des corrections très rapides des marchés et à une hausse soudaine de la volatilité. Que ce soit l'abandon du taux plancher par la BNS, la crise grecque, les incertitudes liées à la Chine ou la chute des prix du pétrole, 2015 a donné du fil à retordre aux investisseurs.

Les politiques monétaires extrêmement expansives menées depuis la crise financière ont poussé les investisseurs vers une recherche effrénée de rendements à travers des classes d'actifs de plus en plus risquées. Or, après 7 ans « d'assouplissement quantitatif », il semble que la plupart des opportunités aient été épuisées. Pour que ces liquidités massivement injectées puissent être résorbées de manière ordonnée, le retour de la croissance est indispensable. Les incertitudes sur la remontée des taux aux Etats-Unis, qui ont pesé sur les marchés tout au long de 2015, démontrent la difficulté d'un tel exercice. Malgré la hausse de taux annoncée par la FED en décembre, les politiques globales restent toujours très accommodantes, à l'image de l'Europe ou du Japon, et la normalisation tant attendue ne s'est pour l'heure pas matérialisée.

La performance brute des placements de la Fondation de 0,2 % est à l'image de cette année difficile. Elle est cependant en ligne avec la performance théorique de l'allocation (-0,1 %). En 2015, la Fondation a notamment bénéficié d'une contribution positive de l'immobilier indirect suisse, des actions de sociétés suisses et des obligations convertibles. Les performances de la plupart des autres classes d'actifs sont cependant inférieures aux besoins de la Fondation. Les actions suisses ont effectué une rapide et spectaculaire reprise après l'abandon du taux plancher et terminent positivement. Les marchés internationaux des actions ont, quant à eux, eu des fortunes diverses. Au final la performance en actions étrangères est cependant supérieure à l'indice.

Au niveau obligataire, les obligations en francs suisses ont généré une performance légèrement positive. Les obligations en monnaies étrangères ont, quant à elles, été impactées par une duration plus courte, les effets de change et l'augmentation des primes de risque.

Les matières premières ont évidemment souffert de la faiblesse de la croissance mondiale et chinoise en particulier. La stratégie mise en place donne toutefois satisfaction avec une performance relative très supérieure à celle des indices. Par ailleurs, le fait d'avoir sous-pondéré cette classe d'actifs a été bénéfique.

Après avoir connu une dépréciation de plus de 20 % à la suite de la décision prise par la BNS de supprimer son taux plancher, les principales devises se sont reprises sur le reste de l'année. Le dollar américain et le yen terminent sur une performance positive, tandis que l'euro et la livre sterling combrent une grande partie de la dépréciation. Globalement, les quatre principales devises ont eu un impact légèrement négatif. Dans la phase de reprise des monnaies, la couverture de change a coûté.

Etant donné que les marchés des actions ont connu une année de forte volatilité (corrections très rapides des marchés, parfois suivies de forts rebonds), la stratégie de couverture de risque actions a eu une contribution légèrement négative. Ces couvertures sont destinées à nous protéger d'une baisse importante (-10 % et au-delà) et durable. Leur coût constitue une prime d'assurance contre de tels événements.

Ces deux familles de couvertures (overlays) s'inscrivent cependant dans une vision de long terme et cherchent à contrôler le risque en réduisant la volatilité du portefeuille. D'une manière générale, nous avons poursuivi une approche prudente au cours de l'année, tout en restant exposés aux principaux marchés. Le positionnement de nos portefeuilles vise une certaine asymétrie des rendements et une volatilité plus basse que les indices.

A noter que les frais de gestion supportés par les placements collectifs sont déjà déduits de la performance présentée ici. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit notamment être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

Concernant les prêts hypothécaires, la politique mutualiste de Retraites Populaires par l'intermédiaire de laquelle la Fondation offre des prêts, continue à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à ses contacts de proximité. Le portefeuille est toujours en construction et ne connaît, à ce jour, pas de problème significatif en termes de risque.

Au début de l'année 2015, l'abandon du taux plancher du franc suisse face à l'euro et les incertitudes liées aux soubresauts boursiers ont multiplié le nombre d'investisseurs intéressés par le marché immobilier indigène, valeur refuge par excellence. Cependant, les opportunités d'investissement se raréfient.

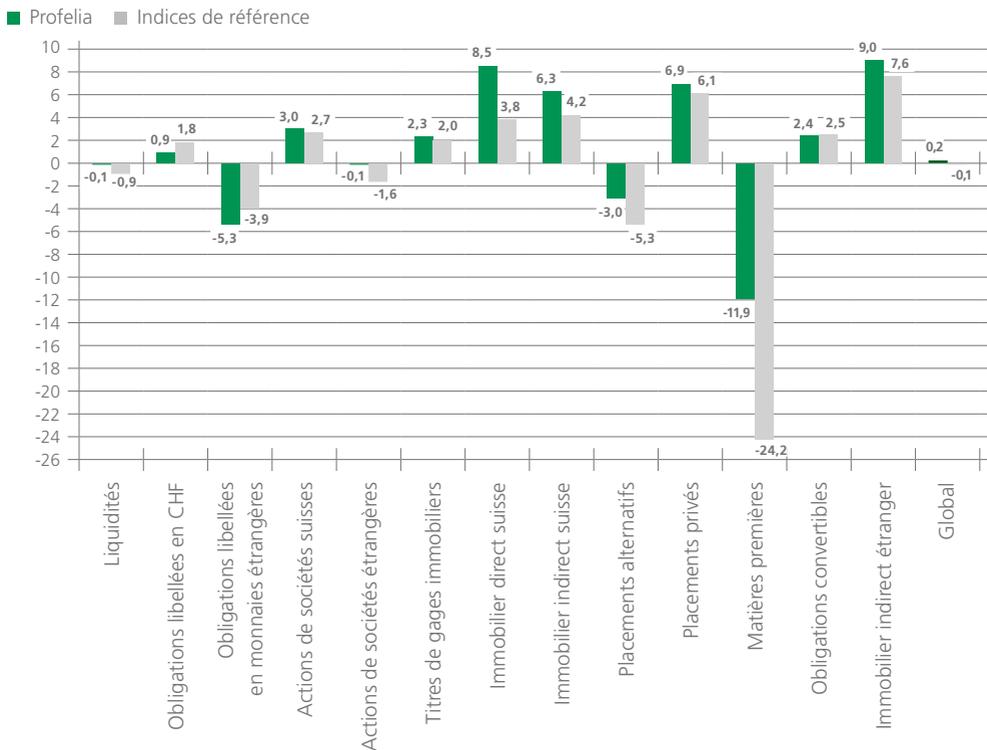
Avec le concours de Retraites Populaires et de plusieurs acteurs, Profelia a cependant pu accéder à l'acquisition d'un immeuble existant dans le district de la Riviera. Cette dernière opération s'est concrétisée au tout début de l'année 2016.

Par ailleurs, le développement à Chardonne d'un projet composé de 4 immeubles destinés uniquement à la location se poursuit. Un bâtiment restera en mains du propriétaire actuel du terrain. Le projet sera soumis prochainement à la commission consultative d'urbanisme pour approbation avant la mise à l'enquête.

### Répartition des actifs au 31 décembre 2015, allocation des actifs et marges de manœuvre (en %)

	Répartition au 31.12.2015	Borne inférieure	Allocation	Borne supérieure
Liquidités et créances diverses à court et moyen terme	3.6	0.0	3.0	7.0
Obligations libellées en CHF	7.9	7.0	10.0	13.0
Obligations libellées en monnaies étrangères	13.4	8.5	12.5	16.5
Actions de sociétés suisses	16.1	10.0	15.0	20.0
Actions de sociétés étrangères	13.4	6.0	12.0	18.0
Titres de gages immobiliers	6.9	4.5	7.5	10.5
Immobilier direct suisse	3.2	1.5	3.5	5.5
Immobilier indirect suisse	9.5	5.0	10.0	15.0
Placements alternatifs	9.3	5.0	8.0	11.0
Placements privés	2.4	0.5	2.5	4.5
Matières premières	4.6	3.0	5.0	7.0
Obligations convertibles	6.4	4.0	7.0	10.0
Immobilier indirect étranger	2.3	0.0	2.0	4.0
Infrastructure en Suisse	0.0	0.0	1.0	3.0
Microfinance	0.2	0.0	1.0	3.0
Gestion de la couverture de change	-0.3			
Gestion de la couverture actions	1.2			

## Performance par classe d'actifs du 01.01.2015 au 31.12.2015 (en %)



## Indices de référence:

Liquidités: Indice composite (3 mois et 48 heures)

Obligations libellées en CHF: Swiss Bond Index Total AAA-BBB

Obligations libellées en monnaies étrangères: Barclays Global Treasury Fiscal Strength Weighted

Actions de sociétés suisses: Swiss Performance Index

Actions de sociétés étrangères: MSCI All Country World Standard Index

Titres de gages immobiliers: Scénario réaliste (budget)

Immobilier direct suisse: Scénario réaliste (budget)

Immobilier indirect suisse: SXI Real Estate TR

Placements alternatifs: HFRX Global HF Index couvert 100% contre CHF

Placements privés: Indice composite

Matières premières: Bloomberg Commodity Index TR

Obligations convertibles: Indice composite 100% couvert contre CHF

Immobilier indirect étranger: Scénario réaliste

## Perspectives 2016

L'exercice 2015, qui fait suite à trois années de bonnes performances financières, montre que l'atteinte de l'objectif de rendement de la fondation est rendue difficile par la situation actuelle des marchés.

La décision prise par la BNS, le 15 janvier 2015, de supprimer le taux plancher de l'euro par rapport au franc suisse, implique un changement de référentiel qui oblige à revoir la stratégie de la plupart des classes d'actifs, en particulier de celles liées aux taux d'intérêt. La principale variable d'ajustement serait le retour effectif de la croissance en Europe, qui entraînerait moins de pression sur le franc suisse, des taux d'intérêt à la hausse et une progression des marchés actions.

Afin de poursuivre le développement du parc immobilier, des projets d'investissements directs dans le domaine seront étudiés.

Par ailleurs, l'accent continuera à être mis sur la recherche de solutions de placements offrant une certaine asymétrie de rendement.

## Conclusion

La mise en place progressive de la politique d'investissement effectuée ces dernières années commence à porter ses fruits en termes de diversification. L'effort sera prolongé à l'avenir. Il s'agit en particulier de s'assurer que la fondation puisse faire face à des conditions de marché adverses en protégeant les performances des années précédentes.

## Contact et information

### Profelia, fondation de prévoyance

Caroline 9  
Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11  
[info@profelia.ch](mailto:info@profelia.ch)  
[www.profelia.ch](http://www.profelia.ch)

Gérée par  Retraites  
Populaires